

# PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL

Terres  
en villes

ONVAR

EVALUER ET RENOUVELLER LES MODALITES D'IMPLICATION  
DES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS ET DU DEVELOPPEMENT  
AGRICOLE DANS LES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX  
CO-CONSTRUITS PROMOUVANT L'AGROECOLOGIE

Septembre 2017

## Chantier

3

Économie agricole et gouvernance alimentaire  
des agglomérations

## Brin d'Herbe : le premier magasin de producteurs dans l'agglomération de Rennes

Fiche n°11

Ces fiches expérience s'inscrivent dans le projet de développement agricole de Terres en villes, pour lequel le Réseau a été reconnu Organisme National à Vocation Agricole et Rurale (ONVAR) en 2015. Financé par le CasDar, ce projet s'adresse directement aux agriculteurs et aux agents de développement agricole.

Traitant de la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux, il est intégré au projet du Réseau Rural Français MCDR (Mobilisation Collective pour le Développement Rural), le RnPAT (Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé), dont Terres en villes est chef de file et co-pilote avec l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture.

Les fiches  
expérience  
Terres en villes

Il vise à évaluer et renouveler les modalités d'implication des collectifs d'agriculteurs et du développement agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux d'agglomération co-construits et promouvant l'agro-écologie. Lieu ressources des projets et politiques agricoles et alimentaires des agglomérations et métropoles françaises, Terres en villes souhaite à terme produire des outils méthodologiques pour réussir la mobilisation du monde agricole dans les Projets Alimentaires Territoriaux.

Ces fiches sont les premiers livrables de ce projet. Elles mettent en lumière des initiatives agricoles et alimentaires innovantes en matière de gouvernance, d'expertises mobilisées et de conseils aux agriculteurs, analysées au regard de l'implication des agriculteurs et du développement agricole. Elles ont été réalisées à partir d'une étude documentaire et d'enquêtes auprès des personnes ressources.

# Brin d'Herbe : le premier magasin de producteurs dans l'agglomération de Rennes

## Résumé

Dans les années quatre-vingt-dix, dix agriculteurs de l'agglomération rennaise se sont réunis au sein du GIE Brin d'Herbe autour d'un souhait en commun : recréer du lien avec les consommateurs et répondre à leurs attentes sur l'origine, la qualité et le mode de production. Précurseurs dans le domaine des points de vente collectifs, ils ont ouvert dès 1992 le premier magasin de producteurs sur l'agglomération de Rennes. Aujourd'hui, il existe deux magasins Brin d'Herbe et d'autres collectifs d'agriculteurs ont monté leur point de vente collectif sur le territoire.

Parmi ceux-ci, Terres en villes a fait le choix d'étudier le GIE Brin d'Herbe. Pour autant, afin de renforcer l'analyse de cette expérience et introduire des éléments de comparaison, le GIE Douz'Arômes sera également évoqué dans ce document.

## Catégories d'expérience

Action alimentaire

Agriculture urbaine et sociétale

Agritourisme

Aide à l'installation ou à la diversification

Commercialisation

Développement de la production biologique

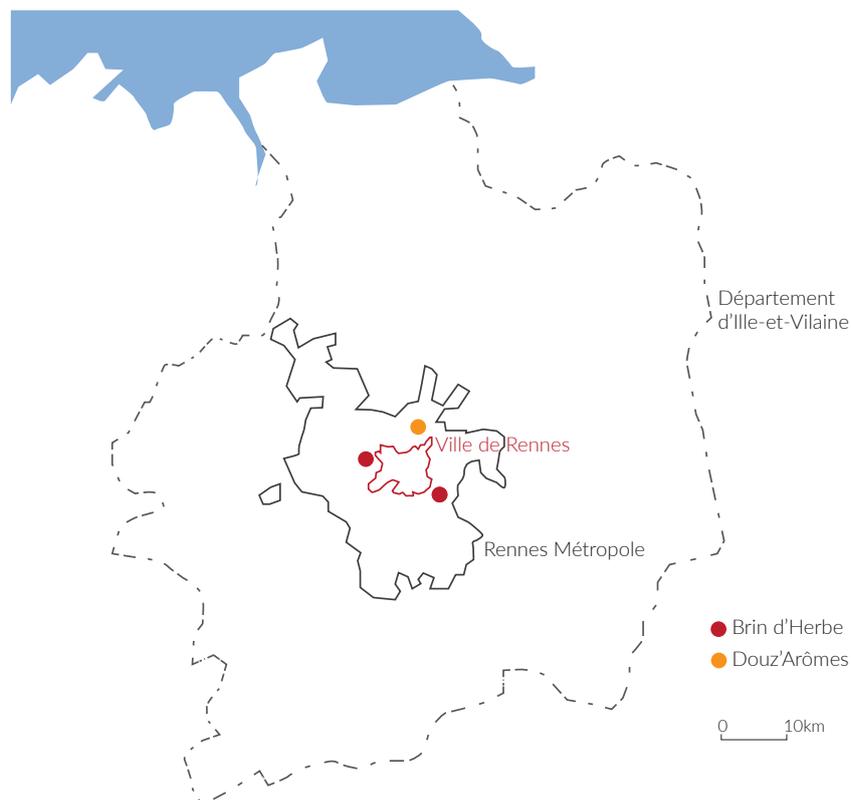
Filière territorialisée

Marque territoriale

Projet public de zone agricole périurbaine nourricière

Sensibilisation des consommateurs et promotion des produits locaux

## Localisation



## Le territoire

### Description

Les deux magasins de vente Brin d'Herbe sont situés à Chantepie et à Vezin-le-Coquet. Le magasin Douz'Arômes est situé dans la commune de Betton. Tous ces points de vente collectifs sont localisés sur le territoire de Rennes Métropole, et tous les producteurs sont situés dans le département d'Ille-et-Vilaine.

La ville de Rennes est considérée comme un îlot entouré d'une ceinture verte qu'il faut préserver. En 2008, 20% du territoire de Rennes Métropole était urbanisé. Au premier janvier 2017, la métropole compte 444 723 habitants dont 219 370 à Rennes (1), ce qui fait d'elle la première ville de la région Bretagne. Aujourd'hui, 43 communes font partie de la métropole de Rennes. Cela représente un important bassin de consommation.

### Contexte socio-économique

Depuis les années cinquante, l'agriculture bretonne a connu une forte évolution allant vers une intensification et une spécialisation de la production. Aujourd'hui, sur le territoire de

l'agglomération rennaise, l'agriculture est très liée au secteur agroalimentaire et les productions sont surtout orientées vers l'élevage en production laitière et le maraîchage.

Les crises alimentaires successives ont renforcé la demande de produits frais, d'origine locale et de qualité gustative reconnue. Plusieurs initiatives de vente en circuit court ont ainsi vu le jour dans l'agglomération, comme des marchés, la vente de paniers ou des magasins de producteurs, parmi lesquelles Brin d'Herbe et Douz'Arômes.

De façon général, ce territoire est le lieu d'une réflexion autour de la question alimentaire. La ville de Rennes est fortement engagée pour promouvoir une alimentation saine et durable et créer un lien entre producteurs et consommateurs, d'abord au sein de sa restauration collective grâce à son Plan Alimentation Durable. A plus grande échelle, la région de Bretagne s'engage également dans un projet de développement de l'approvisionnement local et de qualité avec la démarche Breizh Alim' : un projet porté conjointement avec l'Etat et la Chambre régionale d'agriculture de Bretagne.



## L'expérience

### Historique

Le projet a été initié par dix agriculteurs qui souhaitaient mettre en place un projet commun de vente directe, bien qu'aucun modèle de ce genre n'existait à l'époque en Bretagne. Pour accompagner l'émergence du projet, les producteurs ont fait appel dès 1990 à l'AFIP (Association de Formation et d'Information Pour le développement d'initiatives rurales) pour une formation initiale de 18 mois.

Le GIE Brin d'Herbe a ainsi été formé en 1992. Le premier magasin du même nom, auto-construit, a vu le jour à Chantepie cette même année,

entraînant la création d'un poste de salarié. A ce moment, les agriculteurs ont bénéficié de l'aide de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine. En 1998 a été créé le deuxième magasin Brin d'Herbe à Vezin-le-Coquet, et le premier magasin réaménagé en 2001.

Par la suite, le collectif a continué à se structurer. Accompagnés par une avocate spécialisée en droit rural, le contrat constitutif et le règlement intérieur ont été remis à plat en 2004, et les contrats de mandat et de dépôt rédigés en 2005. Le GIE s'est ensuite développé avec l'arrivée de

(1) INSEE 2017

quatre jeunes agriculteurs en 2008, l'embauche d'un deuxième salarié puis de trois conjointes d'exploitants en 2009, et enfin le changement de logo et la constitution d'une SARL d'achat-revente pour les activités céréales et commerce équitable en 2010.

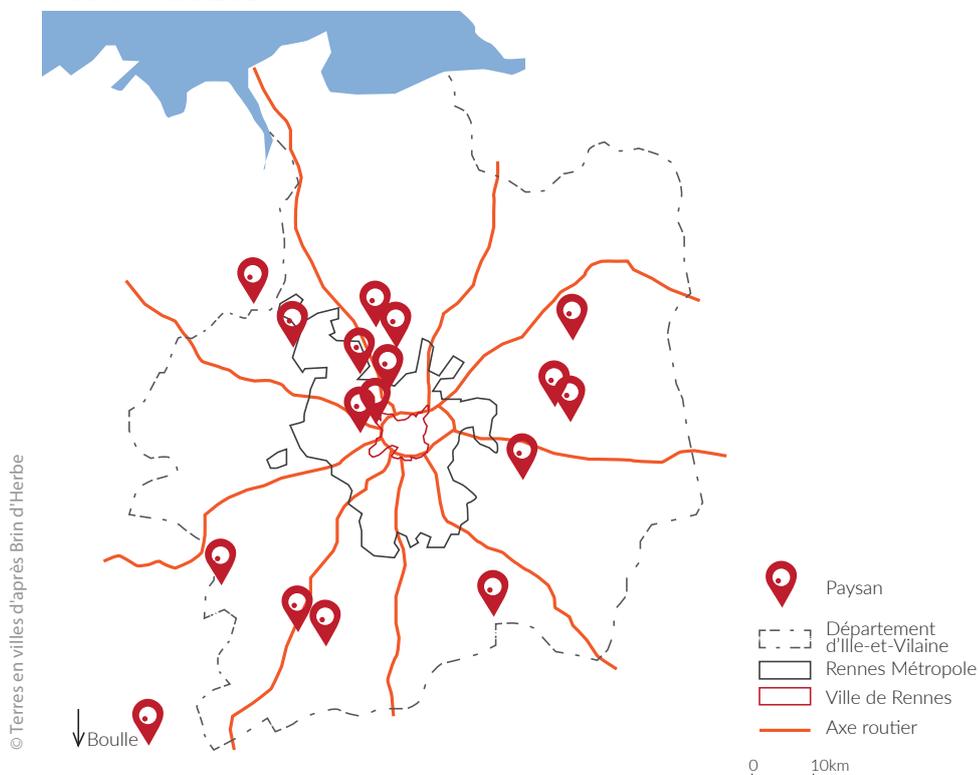
En parallèle, Brin d'Herbes s'est engagé dans la démarche NESO (Nature, Energie, Social et Origine, créée par ASPAARI-Association créée en 1999 par des porteurs de projets agricoles pour faciliter l'installation d'autres porteurs de projets) en 2007. Des fiches informatives sur les produits ont été rédigées, destinées aux consommateurs, avec l'accompagnement d'Agrobio 35 et d'Accueil Paysan 35. L'objectif était d'assurer la transparence sur leurs produits et la communication sur la cohérence de leur ferme. Depuis, les agriculteurs ont renouvelé la rédaction des fiches NESO sur leur exploitation tous les quatre ans.

L'activité des deux magasins a fortement progressé et la clientèle s'est fidélisée depuis leur création. Pour autant, dès 2014, le choix a été fait de déménager le magasin de Chantepie situé sur la ferme du Verger, sur la ZAC des rives du Blossne, plus proche des habitations. Après réflexion au sein du collectif, les travaux ont commencé en mars 2017.

## Aujourd'hui

Situés sur des fermes de producteurs associés, les deux magasins proposent une multitude de produits : fruits et légumes, viandes, pains, produits laitiers, œufs, miel, ... ainsi que des produits transformés. En plus des membres du GIE, une cinquantaine de producteurs dépôts-vendeurs sont partenaires et permettent d'assurer une gamme de produits diversifiée. Quelques produits internationaux issus du commerce équitable viennent compléter l'offre. Dans le cas où l'offre serait supérieure à la demande et où les producteurs seraient en concurrence, les membres du GIE sont prioritaires.

Tous les producteurs, membres du GIE et dépôts-vendeurs, sont responsables du transport et de la mise en rayon de leurs produits. Les permanences de vente des magasins sont assurées à tour de rôle par les agriculteurs associés, avec l'aide de plusieurs salariés. La répartition du temps de travail, toutes activités confondues (vente, travaux, administratif, ...), se fait proportionnellement au chiffre d'affaires de chaque producteur.



## Perspectives

Les projets du GIE Brin d'Herbe sont aujourd'hui tournés vers le déménagement du premier magasin et la construction du nouveau bâtiment débutée en mars 2017.

Par la suite, ils envisagent de réaménager le second magasin. En aucun cas, il n'est envisagé d'augmenter le nombre de producteurs au sein du GIE, qui est déjà suffisamment important selon eux.

## Le collectif

### Description

Le collectif regroupe 20 agriculteurs d'Ille-et-Vilaine qui se connaissaient avant même le début du projet, tous spécialisés dans des productions biologiques ou fermières variées. Les producteurs se sont structurés collectivement sous forme d'un GIE, afin de créer leur point de vente commun. Depuis la création du premier magasin, il y a eu un renouvellement des producteurs membres suite à des départs à la retraite. Aujourd'hui, l'ensemble des producteurs à l'origine du projet a cessé son activité avec le GIE.

La responsabilité du groupe est assumée par un président, élu parmi les producteurs membres et pour un mandat reconductible de 4 ans. Des réunions plénières sont organisées chaque mois, où chaque ferme représente une voix, indépendamment du chiffre d'affaires. Les missions sont définies lors de ces réunions et réparties parmi les différentes commissions (gestion, communication, organisation du travail et gestion des salariés, produits, travaux, ...). Les agriculteurs remplissent eux-mêmes les différents rôles administratifs. Puis le GIE emploie des salariés (au nombre de 8 en 2017) pour la gestion des magasins, l'approvisionnement et l'administratif.

### Modèle économique

Pour assurer le fonctionnement économique des magasins, un taux de prélèvement pour les producteurs adhérents a été mis en place, ainsi qu'un taux de prélèvement pour les producteurs dépôt-vendeurs, plus élevé car ils ne participent pas à la gestion du magasin. Ils fonctionnent également grâce aux bénéfices effectués. Leur activité augmente chaque année et représente aujourd'hui 2 millions d'euros de chiffre d'affaires.

Pour la phase d'investissement, les agriculteurs ont reçu l'aide financière de Rennes Métropole, du Conseil Régional de Bretagne et la DDAF d'Ille-et-Vilaine, après un premier refus de financement en 1992 lors de la création de leur premier magasin.

Ces projets s'inscrivaient bien dans les critères retenus pour l'aide économique de Rennes Métropole aux activités de diversification agricole : activité favorisant les relations harmonieuses entre l'agriculture et la société urbaine, initiative s'inscrivant dans une démarche collective et production intégrant des pratiques respectueuses de l'environnement, certifiée par l'adhésion à un label, à un cahier de charges et à des chartes.

### LE GIE Douz'Arômes

En 1997, un groupe de travail a été formé au sein du réseau « Bienvenue à la ferme » de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, avec à l'origine des agriculteurs qui se retrouvaient lors de marchés d'été à la ferme. Ils désiraient développer la distribution collective en vente directe et trouver un moyen de l'assurer toute l'année. Pendant deux ans, une réflexion collective s'est instaurée pour préciser le projet, puis d'autres agriculteurs ont été sollicités par la Chambre pour rejoindre le projet. Finalement composé de 12 agriculteurs d'Ille-et-Vilaine, spécialisés dans des productions différentes, le collectif a créé en 2000 le GIE Douz'Arômes. Ils ont ouvert leur magasin de producteurs en 2001, associés à un réseau d'une cinquantaine de producteurs dépôts-vendeurs. Celui-ci a été implanté sur l'exploitation de l'un des adhérents, à Betton, dans un bâtiment en terre qui a été rénové, et a entraîné la création d'un poste salarié à la vente. Depuis l'ouverture, plusieurs producteurs nouveaux ont été associés dans le GIE et certains adhérents de départ l'ont quitté ; en 2017, le GIE compte 14 producteurs associés et une soixantaine de producteurs dépôts-vendeurs qui sont tous agriculteurs. Le fonctionnement du magasin est assuré par les permanences des producteurs, et 5 salariés : 3 bouchers et 2 vendeuses. Le magasin propose une gamme très large de produits fermiers et biologiques. La clientèle comme le chiffre d'affaires continuent à croître de façon régulière.

## Les structures de développement agricole

Le regroupement du collectif s'est fait en même temps que la création d'Accueil Paysan et du pôle InPACT, qui les ont aidés dans leur projet pour faire les différentes études nécessaires et le choix des formes juridiques.

Puis l'AFIP a permis la fédération du groupe et la définition des objectifs communs, du statut juridique, du lieu d'implantation et de l'organisation au cours de la formation de 18 mois.

Lors de la création du second magasin Brin d'herbe, en 1998. Les agriculteurs ont bénéficié de l'aide de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine pour l'organisation d'une nouvelle formation afin de renforcer leurs compétences pour l'agencement du nouveau magasin et sur la démarche commerciale et de communication. Le premier magasin a été réaménagé en 2001. La Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine a été sollicitée dans un deuxième temps par le groupe de producteurs pour la conception d'une formation, permettant de financer et faire intervenir des experts extérieurs pour certaines étapes du projet.

Les producteurs s'appuient sur plusieurs réseaux, en lien avec l'agriculture biologique ou non.

- Le GIE est membre fondateur du CIVAM d'Ille-et-Vilaine depuis 2005, et siège à ce titre à la FD CIVAM 35. Le CIVAM assiste les exploitants dans leurs projets collectifs et organise des réunions régionales entre les collectifs d'agriculteurs ayant mis en place des projets de distribution en circuit court. Lors de ces groupes d'échange de pratiques, les producteurs discutent de leurs pratiques et des avantages et inconvénients de chacune, de leurs préoccupations, de l'appropriation de certains outils, ... Ces réunions portent principalement sur les questions réglementaires et la gestion des

collectifs.

- Accueil Paysan est un autre réseau sur lequel s'appuient les producteurs pour des actions de communication comme des visites à la ferme.

- Avec Agrobio 35, ils réalisent des événements de sensibilisation autour de l'agriculture biologique pour promouvoir leurs produits. Individuellement, les producteurs font également appel à Agrobio 35 pour des conseils techniques.

- Initiative Bio Bretagne est l'interprofession à plus grande échelle qui leur permet d'étendre leur réseau sur les thématiques de l'agriculture biologique.

Pour tout ce qui concerne l'organisation du travail, les questions de management, ou de gestion des dossiers de demande de financement, comme pour la construction du nouveau bâtiment, le GIE travaille avec Patrick Créac'h de la Scop Kejal. Ils font également appel à Martine Leray, conseillère aux Coopératives d'activités et d'emploi des Côtes-d'Armor qui les accompagne et les forme à la gestion de projet.

Pour les conseils juridiques, ils reçoivent l'aide du CER France d'Ille-et-Vilaine, de Terre de liens et de la Confédération Paysanne. En plus de cela, ils font appel aux services d'une avocate indépendante et d'un comptable.

Pour la démarche NESO, ce sont Agrobio 35 et Accueil Paysan qui accompagnent les producteurs en réalisant les visites techniques des exploitations lors de la rédaction de fiches sur la cohérence de chaque ferme.



## LE CONSEIL AUX AGRICULTEURS DE DouZ'Arômes

Douz'Arômes s'est principalement appuyé sur l'aide de la Chambre d'Agriculture. Cet accompagnement a débuté en 1997 et s'est arrêté en 2001, une fois le magasin ouvert. C'est d'abord Valérie Cuvelier, animatrice de Bienvenue à la ferme au sein de la Chambre d'Agriculture, puis Bernadette Loisel, chargée de mission diversification, qui ont accompagné ce collectif.

Dans le cadre du groupe de travail Bienvenue à la ferme, la Chambre d'Agriculture a tout d'abord recherché d'autres agriculteurs intéressés et motivés pour participer au projet. Une fois constitué, elle s'est chargée d'animer le groupe d'agriculteurs en organisant des réunions de définition et construction du projet en fonction des besoins des agriculteurs. Puis elle les a aidés dans la mise en place du magasin (étude de marché, recherche du lieu d'implantation, recherche de financements, aménagement du local, ...). Elle a également organisé plusieurs formations afin de renforcer les compétences du groupe avant et après l'ouverture.

Elle a également utilisé les expertises de personnes extérieures : intervention de consultants extérieurs dans le domaine commercial, d'un expert de GAEC et Sociétés pour les questions juridiques, notamment.



© GIE Brin d'Herbe



© Xavier Moisière

# Les modalités d'implication des agriculteurs et du développement agricole

## Le développement agricole

De manière générale pour Brin d'Herbe, ils ont fait le choix de s'entourer d'une multitude d'organismes de développement rural alternatifs à la Chambre d'Agriculture, travaillant sur différentes thématiques. Bien qu'il y ait aussi des interventions d'experts, en gestion (Scop Kejal) ou juridiques (CER FRANCE) par exemple, l'accompagnement au développement agricole passe essentiellement par de la mise en réseau des agriculteurs (CIVAM, Agrobio 35, Accueil Paysan, Initiative Bio Bretagne, ...).

Le CIVAM intervient principalement pour de la mise en réseau. Il se positionne comme un facilitateur d'échanges de bonnes pratiques entre les collectifs d'agriculteurs. C'est devenu une source d'expertises qui produit des connaissances, notamment sur les circuits courts, grâce aux expériences des agriculteurs (bottom-up). La Chambre d'Agriculture est au contraire intervenue comme animateur du collectif et comme source d'expertises quant aux questions économiques.

La Chambre d'Agriculture a été plus impliquée dans l'accompagnement des agriculteurs de Douz'Arômes. En effet, lors de la mise en place du GIE Brin d'Herbe, le groupe avait d'autres partenaires depuis le début de leurs réflexions

La Chambre n'ayant pas réalisé d'accompagnement de Point de vente collectif auparavant, elle avait encore peu de compétences sur le développement de magasins fermiers : plus tard, afin de répondre à la nouvelle demande des agriculteurs et des consommateurs, elle a su se former à ces questions, et a notamment développé des travaux au sein du réseau Bienvenue à la Ferme et de la Chambre d'Ille et Vilaine.

Elle s'est par exemple inspirée d'initiatives en ancienne Rhône-Alpes, en visitant plusieurs magasins de producteurs, et en travaillant avec les conseillers de la Chambre de Rhône Alpes, pour pouvoir apporter les expertises nécessaires aux producteurs de Douz'Arômes.

## La place des agriculteurs

Les producteurs de Brin d'Herbe ont été les pionniers dans le domaine du point de vente collectif en région Bretagne. Ils avaient à leur disposition peu de sources de conseil et d'accompagnement pour un tel projet. Ils ont donc fait partie des initiatives de groupement et de mise en réseau des agriculteurs, comme le CIVAM 35, pour répondre à leurs besoins. Ils ont appris à se passer de la Chambre d'Agriculture pour créer eux-mêmes leurs expertises par de l'échange. Moins indépendants, Douz'Arômes a plus compté sur la Chambre d'Agriculture, notamment pour constituer le groupe, mais aussi pour l'accompagner dans la construction du projet et la conception du magasin durant 3 ans.

Quant à la gestion du fonctionnement une fois les magasins créés, les deux GIE sont parfaitement autonomes, en employant notamment des salariés en interne. Ils ne font désormais appel à des organismes de développement agricole que pour de nouveaux projets ou des thématiques particulières. Ils choisissent alors eux-mêmes leurs partenaires et leurs sources d'accompagnement selon leurs besoins et la vision.

La plupart des agriculteurs faisaient déjà de la vente directe avant de se lancer dans le projet de magasin collectif. Ce qui facilite énormément la mise en place du magasin, les producteurs étant déjà formés. Pour Douz'Arômes, certains n'avaient jamais fait de vente directe, et la Chambre d'agriculture a observé plus de difficultés dans ce cas-là.

Pour Bernadette Loisel, et Valérie Cuvelier, le nombre assez élevé d'agriculteurs par groupe (entre 10 et 20 producteurs par magasin) accentue la difficulté pour les conseillers d'animer et d'accompagner le collectif d'agriculteurs. D'autant plus que certains agriculteurs partent ou changent lors de la mise en place des projets. Cependant la richesse du collectif est aussi plus grande.

## L'innovation

Le magasin collectif Brin d'Herbe était une initiative très innovante dans les années 1990, et les producteurs du GIE ont fait partie des premiers mobilisés autour des questions de maintien de l'agriculture paysanne et du développement des circuits courts. Ils ont su faire partie des initiatives de réseaux d'agriculteurs pour diffuser les nouvelles références qu'ils avaient produites.

## L'agroécologie

L'ensemble des agriculteurs affichent une volonté de pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement, et plusieurs sont certifiés Agriculture Biologique ou en cours de conversion. Dans le cas de Brin d'Herbe, les agriculteurs ont intégré la démarche NESO, démarche partenariale entre producteurs et consommateurs afin de communiquer sur les pratiques des agriculteurs et de faire reconnaître la "petite" agriculture et les projets innovants en milieu rural face à une agriculture bio qu'ils considèrent de plus en plus industrielle.



© GIE Brin d'Herbe

## Contacts

Bernadette Loisel et Valérie Cuvelier

Chambre d'Agriculture de Bretagne

Chargée de mission Alimentation - Service  
Territoires

02.23.48.28.10

bernadette.loisel@bretagne.chambagri.fr

Blaise Berger - FR CIVAM Bretagne

Chargé de mission Systèmes alimentaires  
locaux, Circuits courts et Projet DEAL

02.23.48.28.10

blaise.berger@civam-bretagne.org

Pierrick Rigal - Brin d'Herbe

Responsable Commission Communication -  
Producteur

02.99.64.79.40

Terres en villes :

Serge Bonnefoy

Secrétaire technique

serge.bonnefoy@terresenvilles.org

04 76 20 68 28

Léa Viret

Stagiaire

lea.viret@terresenvilles.org

01 40 41 84 12

Paul Mazerand

Chargé de mission

paul.mazerand@terresenvilles.org

01 40 41 84 12



# Terres en villes

Le réseau français des acteurs des politiques agricoles et alimentaires d'agglomérations

[www.terresenvilles.org](http://www.terresenvilles.org)

40, avenue Marcelin Berthelot 22, rue Joubert  
CS92608 - 38036 Grenoble Cedex 2 75009 Paris

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

